

Cuq-Toulza

INFOS

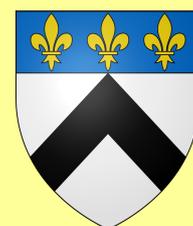


*Journal
Municipal
De Cuq-
Toulza*

Décembre 2024 n°46

Sommaire

- 2 *Sommaire.*
- 3 & 4 *Éditorial du maire.*
- 5 à 7 *Extrait des délibérations du conseil municipal.*
- 8 *Actualité des adjoints.*
- 9 & 10 *La commune en chiffres.*
- 11 *Travaux investissements depuis 2020.*
- 12 *Recensement 2025.*
- 13 & 14 *Infos citoyens, infos CCSA.*
- 15 & 16 *Infos SIPOM et SDET.*
- 17 à 24 *Infos Associatives.*
- 25 à 28 *2024 en Photos.*



Journal édité par la municipalité de Cuq-Toulza n°44 Décembre 2022
10 Avenue Jean Jaurès – 81470 CUQ-TOULZA Tél : 05 63 75 71 17 Mail : contact@mairie-cuqtoulza.fr
Directeur publication : Jean-Claude Pinel Maire.

La reproduction, même partielle, des textes, images, et illustrations est interdite

Éditorial de M. le Maire.

Madame, Monsieur,

Alors que la fin de l'année 2024 approche, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente cette nouvelle édition du journal communal. Ce numéro met en lumière le bilan des réalisations de l'année qui s'achève et les projets à venir.

Le 8 janvier Mr le PREFET a réuni à CUQ TOULZA les communes retenues en tant que « villages d'avenir » ; notre commune fait partie de cette liste. Ce qui nous permet d'avoir à disposition une ingénierie et des techniciens qualifiés.

L'entreprise Chevrin-Géli a terminé la rénovation du clocher de l'église de CUQ-CHATEAU. Nous pouvons apprécier et remercier cette entreprise pour sa compétence, au vu de la complexité et de la qualité du travail à réaliser.

Nous avons réalisé la voie douce, qui permet de relier en toute sécurité le village et la plaine des sports. L'entreprise Pousthoumis doit réaliser la partie paysagère très prochainement. Les entreprises Imart TP d'Aguts, Séguier de Verdalle, SOBAC de Viviers Les Montagnes ont réalisé les travaux, et Mr Passelergue assistant en maîtrise d'ouvrage a coordonné le chantier.

L'architecte M. Faramond nous a remis l'étude de la rénovation énergétique de la salle Jacques Prévert. Le détail des travaux concerne la mise aux différentes normes par, le renforcement de la toiture, le remplacement des menuiseries, les isolations thermiques (plafond et mur en périphérie), la reprise de la façade bois, la construction de locaux de stockage côté nord, et la démolition de la scène. J'ai déposé un dossier de demande de financement auprès des différents financeurs.

L'état nous a accordé des fonds verts pour un taux 40 % .

La région devrait nous accorder 50 000 €, mais nous attendons l'arrêté.

Pour le Conseil Départemental, nous sommes dans l'attente de l'arrêté.

Ce projet prend du retard mais le conseil municipal ne pourra prendre une décision que lorsque nous connaîtrons le plan définitif de financement et le reste à charge de la commune.

Nous sommes conscients de l'occupation quasi quotidienne de cette salle, pour les activités associatives et les locations aux particuliers, ce qui est une preuve de la bonne vitalité de notre commune, mais ce bâtiment très consommateur en énergie mérite une rénovation complète.

Où en sommes-nous du projet de l'ancienne scierie ? L'établissement public foncier régional (E P F) a réalisé la démolition de l'ancienne scierie, et a acheté le bâtiment de M. Riffaud (ancienne perception).

Sur cet espace nous avons obligation de réaliser 20% de logements, conformément à la convention signée avec E P F.

Nous avons consulté plusieurs bailleurs sociaux ; nous sommes en désaccord avec le nombre de logements à créer. Nous souhaitons limiter cet espace à une dizaine d'appartements, mais les bailleurs proposent au minimum 20 logements pour des raisons d'équilibre financier.

Suite page N°4.

Éditorial de M. le Maire (suite).

L'étude d'aménagement voirie et parking a été confiée au cabinet Valoris.

Pour l'aménagement du bâtiment de Mr Riffaud, l'épicerie et 2 logements, nous avons retenu pour l'étude le cabinet d'architecture Faramond.

Nous avons remplacé sur la Plaine des Sports, les éclairages du terrain d'honneur et du terrain d'entraînement par du LED, ce qui va nous faire réaliser des économies d'énergie. Je remercie les communes D'Aguts, Algans, Cambon Les Lavaur, Lacroisille, Mouzens, Puéchoursy, Maurens- Scopont qui ont participé au financement de ces équipements.

Pour sécuriser nos équipements sportifs, nous avons mis en place des caméras de vidéosurveillance. Nous avons aussi remplacé le filet pare ballons, coté tennis et la main courante du terrain d'entraînement.

La Communauté de Communes Sor et Agout a réalisé des travaux de réfection sur nos voie communales : Le Causse, L'Embayle, La Planète, Cuq-château, En Bariquat. Les travaux de passage d'épareuse sont réalisés par les entreprises Barbaste de Cuq-Toulza et Pinel de Lacroisille. Pour la rénovation des ouvrages d'art (ponts) sur la route de la Vallée du Girou et route du Portaque (Bonac), nous avons décalé les travaux. L'administration nous demande une étude environnementale pour la protection des chauve-souris.

Je souhaite remercier les techniciens et les agents des services de la Communauté de Communes Sor et Agout pour leur réactivité lors des interventions sur les différents dégâts imputables aux intempéries subies dans le courant de l'année. Je remercie les techniciens des services mutualisation RH et comptabilité pour leur compétence en relation avec notre secrétaire de mairie, sans oublier l'ensemble des services de notre Communauté de Communes.

Merci aux bénévoles de toutes les associations qui organisent et participent aux diverses animations communales. J'encourage tous nos habitants à s'associer à la vie de notre village. En parcourant notre site, vous trouverez toutes les informations nécessaires.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année. Que cette période soit l'occasion de célébrer ensemble tout ce qui nous unit. Bonne année pour 2025, et meilleurs vœux de bonne santé pour vous et votre famille.

Vous êtes tous cordialement invités à la présentation des vœux qui aura lieu le vendredi 10 janvier 2025 à 19 H salle Jacques Prévert.

Le maire Jean-Claude Pinel.



Extrait des Procès verbaux et des délibérations du Conseil Municipal.

Délibération 2024/06 : Modification du règlement d'utilisation de la salle Jacques Prévert

M. le Maire propose d'effectuer diverses modifications sur la convention d'utilisation et le règlement de la salle Jacques Prévert :

Mise à disposition de la salle aux habitants et des associations de la commune et de celles de l'ancien canton ;

Gratuité de la salle Jacques Prévert accordée exceptionnellement pour deux évènements : fête du village et fête de la musique ;

Gratuité accordée aux associations communales pour l'organisation de leur Assemblée Générale ainsi que pour une manifestation de leur choix en période d'horaire d'été. Toute autre manifestation sera payante au tarif en vigueur ;

Non-restitution de la caution en cas de dépassement du seuil sonore de 95 dB ;

Ajout de la phrase suivante suite à l'installation de barrières le long de la salle Jacques Prévert : « La dépose des barrières de sécurité devant la porte latérale n'est autorisée que pendant le temps de chargement ou déchargement des véhicules. Elles doivent impérativement être reposées immédiatement après ces opérations et rester en place tout le temps des animations. »

Ces modifications seront applicables à compter du 1^{er} juillet 2024, étant donné qu'une convention est en cours pour l'utilisation de la Salle Jacques Prévert par le Foyer Rural jusqu'au 30 juin 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 1 voix contre, 13 voix pour, décide de :

VALIDER les modifications proposées ;

MODIFIER le règlement et la convention d'utilisation de la salle en conséquence, qui sont annexés à cette délibération.

Délibération 2024/09 : Choix du nom de la salle de réunions avec accès PMR

M. le Maire propose de choisir un nom à la salle de réunions avec accès PMR située au 2, place Paul Ramadier 81470 CUQ-TOULZA.

Il est proposé de désigner cette salle « Yves AUDRIC » en hommage aux photographies dont cet habitant de la commune avait fait don à la mairie de Cuq-Toulza, et qui sont affichées aux murs de cette salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 14 voix pour : CHOISIT le nom « Yves AUDRIC » pour désigner la salle de réunions avec accès PMR située au 2, place Paul Ramadier.

Délibération 2024/20 : Participation des riverains à la réfection des chemins ruraux

Considérant l'article L. 2321-2 du code général des collectivités territoriales, qui indique que les dépenses d'entretien des chemins ruraux ne font pas partie des dépenses obligatoires mises à la charge des communes, contrairement aux voies communales ;

Considérant que les chemins ruraux font partie du domaine privé de la commune, alors que les voies communales font partie du domaine public ;

Considérant l'article L. 161-5 du code rural et de la pêche maritime, qui indique que l'autorité municipale est chargée de la police et de la conservation des chemins ruraux ;

Considérant l'article L. 161-8 du code rural et de la pêche maritime, qui indique que des contributions spéciales peuvent être imposées par la commune aux personnes physiques ou morales responsables des dégradations apportées aux chemins ruraux en état de viabilité qui, de manière habituelle ou temporaire, les utilisent à quelque titre que ce soit ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour :

FIXE un taux de participation de 40 % du montant hors taxes aux riverains dans le cadre des travaux de réfection des chemins ruraux ;

AUTORISE le Maire à adresser les titres de recettes correspondants aux riverains concernés.

Délibération 2024/25 : Vote du budget primitif 2024 (commune)

Monsieur le Maire donne lecture des différents chapitres du budget primitif de la Commune et informe le Conseil Municipal que le budget est équilibré en recettes et en dépenses :

à la somme de 1 199 731,50 € en section de fonctionnement ;

à la somme de 1 348 140,27 € en section d'investissement.

Les principaux projets d'investissement sont : la réfection du clocher de Cuq-Château, des travaux aux terrains de sport (éclairage, main courante), l'aménagement d'un sentier de mobilité douce et la rénovation énergétique de la salle Jacques Prévert.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 1 voix contre, 12 voix pour :ADOpte le budget primitif 2024 de la commune.

Délibération 2024/30 : Tarifs afférents aux cimetières

M. le Maire fait référence à la délibération en date du 13 décembre 2021, qui fixait le prix des concessions, du dépositaire et des caveaux-urnes. En ce qui concerne le dépositaire communal, un tarif avait été fixé jusqu'à 12 mois d'utilisation, alors que l'article R 2213-29 du Code Général des Collectivités Territoriales indique que « le dépôt en caveau provisoire ne peut excéder 6 mois ».

M. le Maire propose donc de mettre à jour la précédente délibération pour mettre en conformité l'usage du dépositaire communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour : ANNULE ET REMPLACE la délibération en date du 13 décembre 2021 par la présente ;

MAINTIENT que l'ensemble des concessions et des caveaux urnes sont concédés pour une durée de 30 ans ;

MAINTIENT le prix des concessions à 50,00 € le m² ;

MAINTIENT le prix des caveaux-urnes (1,00 m x 0,80 m) à 360,00 € ;

FIXE le prix de l'utilisation du dépositaire communal à 20,00 € mensuels les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} mois, puis à 40,00 € mensuels les 5^{ème} et 6^{ème} mois.

Délibération 2024/34 : Adhésion au dispositif « Alerte Citoyens » proposé par l'ADM81

Le Maire expose à l'assemblée le projet d'adhésion au dispositif « ALERTE CITOYENS », proposé par l'Association des Maires et des Élus locaux du Tarn.

La solution mutualisée Alerte Citoyens (fournie par Oltys) est conçue pour les collectivités afin d'informer ou alerter rapidement les citoyens par SMS, message vocal ou email d'un événement survenu sur leur commune. Ce service peut transmettre un message de manière ciblé et géolocalisé, grâce à une application à la fois simple, intuitive, puissante et disponible à tout moment.

L'Association des Maires et des Élus locaux du Tarn propose un accompagnement avec :

L'analyse des besoins ;

La formation et l'aide à l'utilisation ;

L'accompagnement pour la configuration de base ;

L'assistance.

Le devis et la convention proposés par l'Association des Maires et des Élus locaux du Tarn sont annexés à cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour : AUTORISE le Maire à signer la convention avec l'Association des Maires et des Élus locaux du Tarn pour la mise en place de la solution ALERTE CITOYENS ;

AUTORISE le Maire à prendre et à signer tout acte relatif au présent projet ;

AUTORISE le Maire à prévoir les crédits au budget.

Délibération 2024/46 : Travaux supplémentaires au clocher de Cuq-Château – Décision modificative n°3 au budget principal.

M. le Maire présente au Conseil Municipal un devis supplémentaire établi par l'entreprise Chevrin-Géli, dans le cadre des travaux de rénovation du clocher de Cuq-Château. Ces travaux n'étaient pas prévisibles avant d'avoir posé l'échafaudage. Ces travaux supplémentaires concernent : balustre + corniche haute R+3, corniche brique R+2, bandeau brique RDC, toiture vis d'escalier R+1, reprise de l'emmarchement palier R+2 et renforts métalliques d'angles de la charpente.

Le montant des travaux supplémentaires s'élève à 34 671,21 €HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 12 voix pour :

ACCEPTÉ le devis supplémentaire, pour un montant de 34 671,21 €HT.

ACCEPTÉ la décision modificative n°3 (budget principal).

Délibération 2024/48 : Convention d'Accompagnement numérique sur mesure de l'incubateur des territoires avec l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) .

Monsieur le Premier adjoint expose : L'agence Nationale de la cohésion des Territoires (ANCT) a pour mission en tenant compte des particularités, des atouts et des besoins de chaque territoire, de conseiller et de soutenir les collectivités territoriales et leurs groupements dans la conception, la définition et la mise en œuvre de leurs projets, notamment en faveur de l'accès aux services publics.

A ce titre, elle apporte un concours humain et financier aux collectivités territoriales.

Un dispositif d'accompagnement numérique sur mesure est proposé par l'incubateur des Territoires de l'ANCT aux communes pour accélérer leur transition numérique.

Ce dispositif consiste en l'accompagnement de collectivités sélectionnées pour :

Identifier et hiérarchiser les besoins de la collectivité en matière de services numériques et de gestion et production de la donnée ;

Identifier les solutions numériques adaptées qui répondent à ces besoins et peuvent être déployées sur le territoire ;

Formuler des préconisations concernant le déploiement des solutions identifiées ;

Identifier les ressources (humaines, financières, partenariales) mobilisables pour ce déploiement.

La commune de Cuq-Toulza souhaite participer à ce dispositif, il convient pour cela de signer une convention de partenariat avec l'ANCT. Monsieur le Premier adjoint propose d'autoriser M. le Maire à signer la convention annexée à la délibération. Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention.

Délibération 2024/51 : Validation devis de cadrans neuf pour Eglise Notre-Dame de la Nativité.

Monsieur le Premier adjoint informe le conseil municipal que le cadran Ouest de l'Église Notre Dame de la Nativité de Cuq-Toulza est en mauvais état et doit être remplacé. Un devis a été demandé à l'entreprise Angélus qui effectue déjà la maintenance des cloches et du clocher. L'entreprise a estimé des travaux de réparations pour un montant total de 6590,50 €HT comprenant le matériel ainsi que la main d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 11 voix pour et une abstention :

APPROUVE le devis de l'entreprise ANGELUS de réparation des cadrans de l'église Notre Dame de la Nativité de Cadix pour un montant de 6590,50 €HT

AUTORISE le Maire à signer le devis évoqué ci-dessus.

Délibération 2024/03 : Modification des limites d'agglomération sur les routes départementales n°42 et n°45.

M. le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier les limites d'agglomération sur les routes départementales n°42 et 45, dans le cadre du projet d'aménagement du carrefour lié à l'aménagement de la voie douce, selon le plan joint à la délibération, pour des questions de sécurité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour :

APPROUVE la modification des limites d'agglomération sur les routes départementales n°42 et n°45

Clocher de l'église de Cuq-Château.

Depuis fin novembre les travaux de réfection du clocher sont terminés. Différentes dégradations découvertes en cours de chantier, nécessitant des travaux supplémentaires, ainsi qu'une météo capricieuse ont rallongé la durée du chantier. La mairie remercie les habitants du Chemin Du Château pour leur compréhension face aux diverses nuisances subies lors des travaux.

André Hébrard.
Conseiller municipal délégué.
Vice président de la commission Patrimoine et lieux de culte.

Pour cette année 2024 les travaux réalisés par la commune sont :

Éclairage public LED pour tout le village.
Éclairage LED pour les deux terrains de sport.

Pose de 2 caméras plaine des sports, le direct et les enregistrements sont visualisables depuis la mairie.

Agrandissement des filets derrière les buts coté tennis.

Nouvelles barrières en métal entre le parking et le terrain d'entraînement.

Je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2025.

Gérard Bouisson
Vice président commissions bâtiment et sports.



La commune en chiffres

DOTATIONS COMMUNALES

Année	Dotation forfaitaire	Dotation solidarité rurale	Dotation nationale de péréquation
2020	55 344,00 €	86 145,00 €	15 500,00 €
2021	54 335,00 €	87 132,00 €	14 066,00 €
2022	54 404,00 €	90 140,00 €	12 659,00 €
2023	54 679,00 €	100 945,00 €	12 843,00 €
2024	55 161,00 €	111 170,00 €	13 641,00 €

COMPTES DE LA COMMUNE (en milliers d'euros)

Opérations de fonctionnement

Année	Produits de fonctionnement	Charges de fonctionnement	Résultats comptables
2020	557	440	117
2021	618	474	138
2022	643	499	143
2023	660	531	129

Opérations d'investissement

Année	Ressources d'investissement	Emploi investissement	Besoin de capacité de financement de la section d'investissement
2020	670	503	167
2021	336	287	49
2022	332	568	236
2023	432	253	180

Année	Capacité auto financement	fond de roulement
2019	94	62
2020	117	170
2021	138	356
2022	144	7
2023	130	519



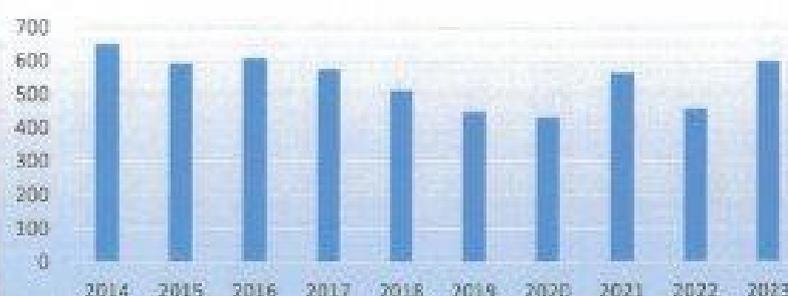
TAXES COMMUNALES

Année	Taxe d'habitation	Taxe sur foncier bâti	Taxe sur foncier non bâti
2019	12,38%	19,40%	86,07%
2020	12,38%	19,40%	86,07%
2021	0	49,31%	86,07%
2022	0	49,31%	86,07%
2023	12,38%	49,31%	86,07%
2024	12,38%	49,31%	86,07%

ENDETTEMENT COMMUNE (en milliers d'euros)

Année	K/€
2014	649
2015	593
2016	607
2017	574
2018	512
2019	449
2020	432
2021	563
2022	455
2023	596

Endettement commune en K/€



Vote des taxes pour 2024

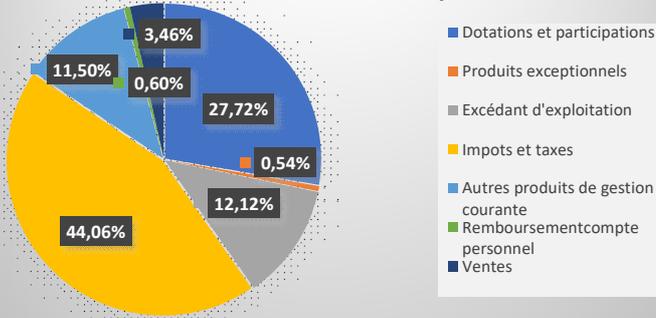
Taxe Habitation, (ne concerne que les résidences secondaires) : 12,38%

Taxe sur foncier bâti : 49,31%

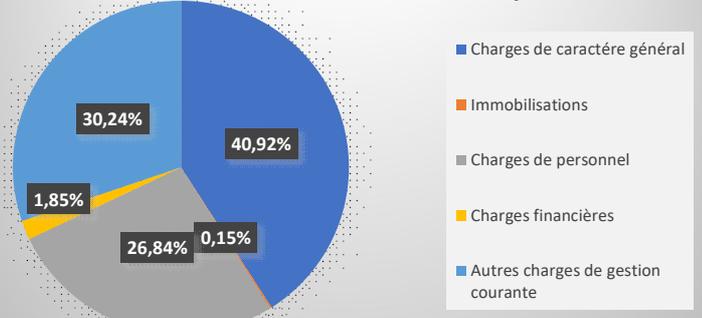
Taxe sur foncier non bâti : 86,07%

(pas d'augmentation par rapport à 2023).

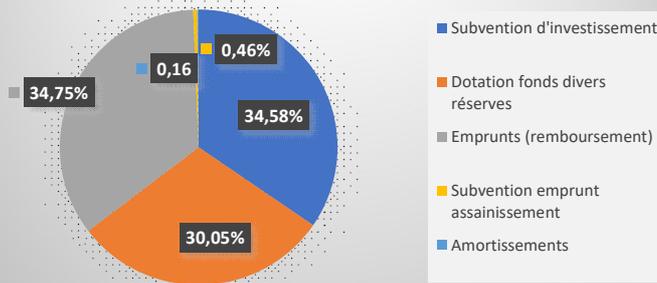
Compte administratif 2023 Recettes de fonctionnement 757 024,73 €



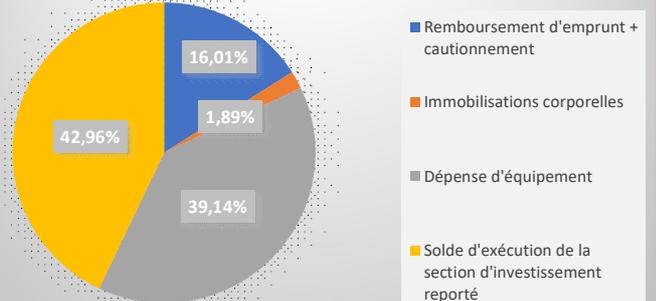
Compte administratif 2023 dépense de fonctionnement 535 630,01 €



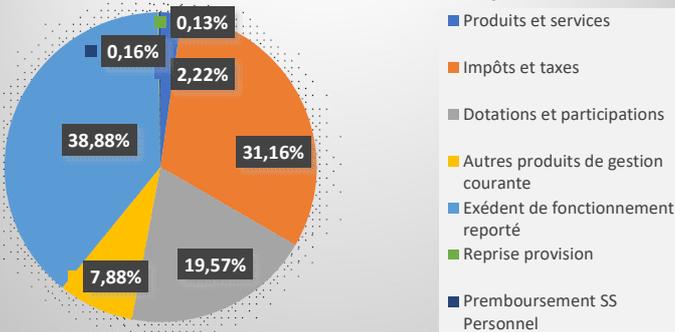
Compte administratif 2023 Recettes d'investissement 432 472,71 €



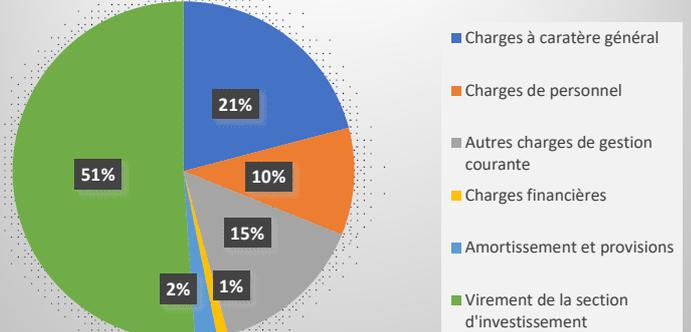
Compte administratif 2023 Dépenses d'investissement 443 244,98 €



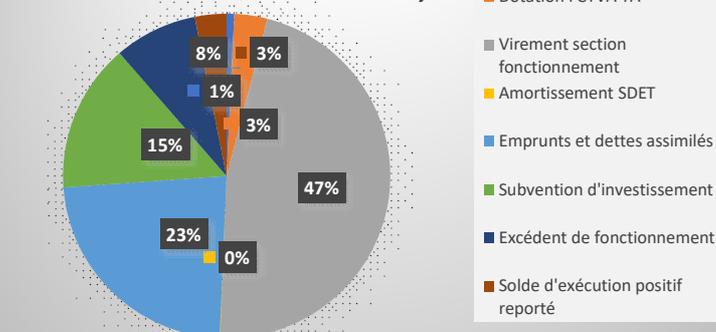
Budget primitif 2024 Recette de fonctionnement 1 199 731,50 €



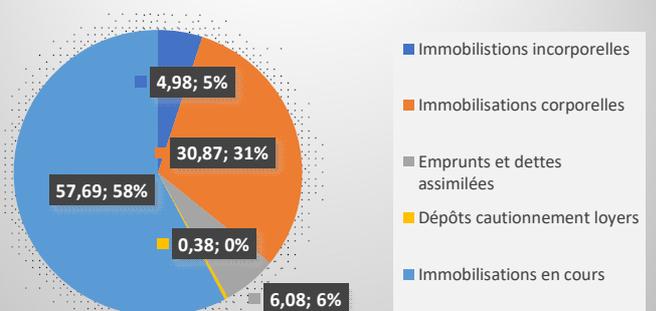
Budget primitif 2024 Dépenses de fonctionnement 1 119 731,50 €



Budget primitif 2024 recette d'investissement 1 337 368,00 €



Budget primitif 2024 Dépenses d'investissement 1 337 368,00 €



2024

Résultat de fonctionnement 466 498,50 €

Résultat d'investissement 52 598,70 €

Résultat global de clôture 519 097,20 €



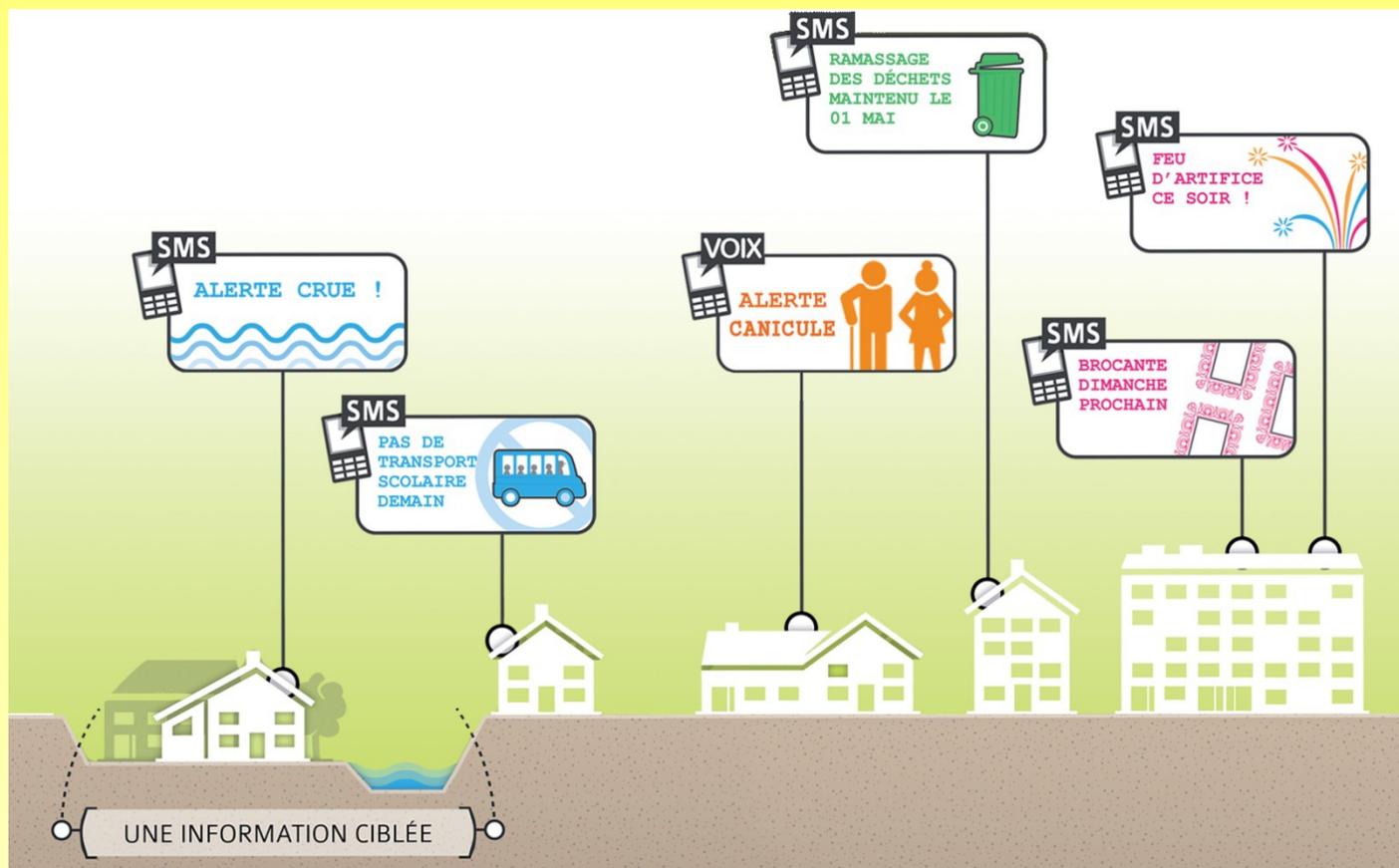
Récapitulatif sur les diverses réalisations en investissement depuis 2020.

- Création de 2 logements au 1er étage de la mairie : Dépense - 72 701 € TTC Subventions - 19 560 € ,(travaux réalisés en partie par les conseillers municipaux).
- Création de 4 logements dans les locaux de l'ancienne gendarmerie : Dépense - 282 251 € TTC Subventions 89 434 €, (travaux réalisés en partie par les conseillers municipaux) .
- Dernière tranche du lotissement Rue Du Pastel (11 lots) .
- Fin des travaux de voirie Rue Aristide Briand : Dépense – 320 330 € TTC Subventions – 140 601 € .
- Modification de l'éclairage sur les terrains de Foot (LEDS basse consommation) Dépense - 58 260 € Subventions - 39 686 € .
- Réfection voirie Rte de Bel Air de Bajos Dépense - 13 231 € participation riverain - 5 292 € .
- Aménagement de la salle Yves Audric : Dépense - 12 460 € . Subvention - 8 167,00 € (travaux réalisés en partie par les conseillers municipaux) .
- Mise à jour de l'adressage (350 adresses).
- Renouvellement et modernisation du parc informatique du secrétariat de mairie Dépense 6 850 € .
- Achat de chaises pour la salle Jacques Prévert dépense – 6 056 € .
- Passage en leds de tous les points d'éclairage des bâtiments communaux : mairie , salle Jacques Prévert, salle des Associations, salle Yves Audric, ateliers municipaux dépense - 12 477 € Subvention Fonds de concours CCSA – 4 000 € .
- Aménagement de locaux pour Salon de coiffure, Esthéticienne dépense – 21 300 € .
- Création d'un local pour l'Agence Postale et ADMR dépense 43 615 Participation La Poste 19 414 € Subvention fonds de concours CCSA 4 098 € .
- Travaux de sécurisation Place Paul Ramadier Dépenses - 18 023 € Subventions Fonds de concours - 4 424 € .
- Construction d'un City Stade plaine des Sports. Dépense – 118 839,27 € TTC Subventions – 81 469 € .
- Aménagement d'une voie douce du centre du village à la Plaine des Sports, avec pose d'une passerelle sur le Girou Dé&pense - 125 182 € Subventions - 61 352 € .
- Réparation du clocher de l'église de Cuq-Château Dépenses - 152 666 € Subventions - 76 421 € .
- Remise à neuf de l'aire de jeu place Paul Ramadier Dépense 14 102 €.

Mieux communiquer avec nos citoyens. Chers habitants de CUQ-TOULZA,

Grâce à un système innovant, la mairie va pouvoir vous diffuser rapidement et gratuitement des alertes et des informations sur votre téléphone, et ce en fonction de vos centres d'intérêt.

Risques météorologiques, pannes électriques, inondations, travaux de voirie, perturbations des transports scolaires ou bien dates de manifestations, sont autant d'événements pour lesquels vous souhaitez être informés.



Afin de bénéficier gratuitement de ce service d'alertes et d'informations, merci de vous rendre sur le site Internet <https://mairie-cuqtoulza.fr/fr/>, ou bien de compléter le coupon réponse au verso et le retourner en mairie.

Vous pouvez également vous inscrire directement en mairie.

Jean-Claude PINEL, Maire de CUQ-TOULZA

Le service « Alerte Citoyens » est un service gratuit. Les informations recueillies sur ce formulaire, conformément au Règlement Général sur la Protection des données personnelles (RGPD) et à la loi du 6 janvier 1978 Informatique et Libertés, sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Cuq-Toulza. La base légale du traitement est le consentement. Les données pourront avoir comme destinataires dans la limite de leurs attributions respectives, la Mairie de Cuq-Toulza responsable du traitement des données et l'éditeur du site.

Les données sont conservées jusqu'à la prochaine mise à jour de la liste (soit 2 ans maximum). Cependant, il est possible à tout moment de révoquer ce consentement en écrivant à Mairie de Cuq-Toulza 10 avenue Jean Jaurès 81470 Cuq-Toulza ou bien en se connectant sur votre espace membre pour vous désabonner.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, ainsi qu'un droit d'opposition en cas de motif(s) légitime(s). Pour plus d'informations sur vos droits, consultez le site cnil.fr.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment en vous adressant au Délégué à la Protection des Données de la commune de Cuq-Toulza : dpd@maires81.asso.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Ce service est édité par la société OLTYS SAS, 5 rue de Maidstone 60 000 Beauvais

Coupon-réponse à renvoyer en mairie

Je souhaite souscrire gratuitement au service « Alerte Citoyens » .

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Citoyen supplémentaire

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Je souhaite également recevoir les informations suivantes :

- Vie de la commune (Fête des voisins, brocante, arbre de Noël...)
- Réseaux de distribution (Electricité, eau, internet, téléphone...)
- Risques météorologiques (Inondation, canicule, tempête...)
- Circulation, stationnement (Travaux, accidents, routes barrées...)
- Sécurité (Informations diverses...)

COMMUNAUTE DE COMMUNES SOR-AGOUT

Les travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Puylaurens ont débuté !

La Communauté de Communes Sor et Agout (CCSA) a décidé de soutenir le projet de création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) sur la commune de Puylaurens afin de faciliter l'accès et le maintien de l'offre de soin sur le territoire. Cet engagement de la CCSA en matière de santé se traduit par la construction de locaux dédiés.

Sur une surface de 1 200 m², la Maison de Santé accueillera des médecins généralistes, des infirmiers, des kinésithérapeutes, un podologue, une orthophoniste, et certainement d'autres praticiens ! En effet, le projet attire déjà de nouveaux professionnels qui viendront compléter l'offre de santé existante.

Cette MSP se situera dans l'ancien marché couvert, à la place de l'ancien gymnase.

Les travaux de réhabilitation ont débuté en fin d'année. Ils concerneront aussi bien l'extérieur que l'intérieur du bâtiment.

Pour mener à bien ce projet d'envergure, c'est l'agence d'architecture aaa, « Atelier d'Architectes Associés » qui a été sélectionnée.

L'ouverture de la MSP de Puylaurens est prévue pour fin 2025.



SIPOM

Une seule solution pour limiter la hausse inévitable de La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : réduire sa production de déchets

Cette taxe (TEOM) augmente progressivement depuis plusieurs années. Plusieurs facteurs sont à prendre en considération. Cette fiscalité est intimement liée à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) basée sur un principe simple celui du Pollueur/Payeur, qui s'applique sur le traitement des déchets. Son montant est fixé par l'état et ne cesse de s'élever pour passer de **17€ la tonne** en 2020 à **65€ la tonne** en 2025, soit une augmentation de presque 400 %.

De plus, nous avons du côté des dépenses, le coût du traitement des déchets qui est en constante hausse. Et pour les recettes, les aides financières se réduisent, le prix de revente des matériaux issus des déchetteries et du centre de tri s'effondre.

Notre seule action possible pour maîtriser cette augmentation de la TEOM c'est de **réduire la quantité de déchets** que nous produisons ! Notre consommation influence directement le poids de nos poubelles ! Le tarif lié au traitement de nos poubelles ménagères (sacs noirs) est plus élevé que celui lié aux papiers et emballages à recycler ! **Trier au mieux** est nécessaire.

Mais tout ne doit pas finir dans le bac jaune. Seuls les papiers et emballages doivent y être déposés. Le verre va dans la colonne à verre. Les vêtements dans les bornes spécifiques à textiles.

Certains déchets sont à déposer en déchèterie : les piles, les batteries, l'huile de vidange, les végétaux, le bois traité, le mobilier, les appareils électriques même les plus petits (rasoirs, calculatrice, ...), les métaux, les gravats, ...

Cette image reflète ce qui reste encore dans les sacs noirs du SIPOM.. il reste encore quelques gestes à mettre en place ... nous comptons sur vous.



203 kg de déchets | **PAR HABITANT PAR AN**

Que pouvons-nous faire pour réduire nos déchets ?

Réfléchir à nos besoins avant d'acheter !

Refuser les emballages superflus.

Acheter d'occasion, louer plutôt qu'acheter pour certains matériels dont on se sert peu.

Utiliser du savon plutôt que du gel douche.

Composter nos déchets de cuisine et de jardin.

Mettre un Stop-Pub sur sa boîte aux lettres.

Limiter les impressions papiers.

Cuisiner soi-même plutôt que de recourir aux aliments transformés industriellement.

Fabriquer ses produits d'entretien.

Boire l'eau du robinet.

Réparer et Réutiliser ce qui peut l'être.

Limiter le gaspillage alimentaire.

Chaque geste compte.

Les déchets qui coûtent le moins cher, sont ceux que nous ne produisons pas !

Atelier sur les Éco-Gestes : Agissons Ensemble !

Chères habitantes, chers habitants,

Nous avons le plaisir de vous inviter à un atelier interactif consacré aux éco-gestes, organisé par le SDET (Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn) dans notre commune. Cet événement se déroulera prochainement (date à fixer).

Pourquoi les éco-gestes sont-ils si importants ?

Dans un contexte d'augmentation du prix de l'énergie et de dégradation de notre environnement, chaque geste compte. Les éco-gestes sont des actions simples et accessibles à tous, qui permettent de réduire notre consommation d'énergie, d'eau et de ressources, tout en préservant notre cadre de vie. Que ce soit en diminuant nos factures, en protégeant la biodiversité ou en adoptant des comportements plus durables, chaque effort a son importance.

Au programme de l'atelier :

Démonstrations pratiques : Découvrez des astuces concrètes pour économiser de l'énergie et de l'eau à la maison. Nous aborderons des thèmes variés, comme l'eau, l'utilisation de petits appareils économes.

Échanges d'idées : Cet atelier sera l'occasion de partager vos propres expériences et d'apprendre de celles des autres. Comment réduisez vos factures ? Quelles sont vos stratégies pour diminuer votre consommation d'eau ? Ensemble, enrichissons notre quotidien par nos échanges.

Stands d'information : Renseignez-vous sur les dispositifs locaux, les aides financières et les initiatives en cours dans notre commune. Des conseillers du SDET seront présents pour vous fournir des informations utiles et répondre à vos questions.

Jeux et animations : Pour les plus jeunes, des activités ludiques et éducatives seront proposées afin de sensibiliser les enfants aux gestes écologiques dès le plus jeune âge.

Cet événement est ouvert à toutes et à tous, familles, amis et voisins. Nous croyons fermement que l'éducation et la sensibilisation sont les clés pour construire un avenir durable. En apprenant ensemble, nous renforçons notre communauté et notre engagement envers notre planète.

Nous vous encourageons vivement à venir nombreux. Chaque geste, aussi petit soit-il, peut avoir un impact significatif sur notre environnement. En participant à cet atelier, vous contribuerez à faire de notre commune un exemple d'éco-responsabilité et de solidarité.

Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05 63 75 71 17 ou par mail à contact@mairie-cuqtoulza.fr

Ensemble, faisons de notre commune un modèle d'éco-citoyenneté !

À très bientôt,

Le Conseil Municipal de Cuq-Toulza

VIE ASSOCIATIVE

UNION SPORTIVE

Le club de foot de Cuq-Toulza représenté par 2 équipes seniors (45 joueurs), une équipe vétérans (25 joueurs) a démarré la saison 2024-2025 sur de bonnes bases avec pour l'équipe une un très bon parcours en coupe d'Occitanie avec 2 victoires contre des équipes de niveau supérieur et une défaite plus qu'honorable contre Gaillac 2 niveaux au-dessus. Les 2 équipes seniors sont composées de beaucoup de jeunes et même très jeunes qui proposent un football de qualité qui fait l'admiration de tous les clubs que nous rencontrons. Cette année le coach principal a changé, il s'agit de MORALES Laurent, ancien joueur du club, il est secondé par MOLINIER Cédric, Tony CALS et Eric AUGUSTIN VIGUIER ainsi que CHERBOURG Dominique pour l'équipe 2.

Pour l'équipe Vétérans coachée par HEBRARD Yannick, une dizaine de joueurs de Montcabrier sont arrivés en début de saison ce qui permet d'avoir un calendrier de match bien fourni le tout bien entendu dans une très bonne ambiance le vendredi soir.

L'école de foot en entente avec PUYLAURENS possède 2 équipes U7, 2 U9, une U11, une U17 complétée par des U15 surclassés et jouent soit à CUQ soit à PUYLAURENS le samedi. Rejoignez-nous !

Que ce soit sur un plan sportif, ou nous aider à développer notre offre d'animations extrasportives, il n'est jamais trop tard pour venir renforcer toutes ces équipes. Nous vous invitons à venir nous rencontrer et à envisager de nous rejoindre, car nous ne sommes jamais trop nombreux .

Enfin, nous adressons nos sincères remerciements aux maires de l'ancien canton de CUQ TOULZA, au district du Tarn de football et aux entreprises privées pour leur soutien indéfectible, l'entretien et la modernisation des infrastructures mises à disposition de notre association. Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Le président, Cyril Espada 06.33.79.78.21



L'Association A.D.M.R. de Cuq-Toulza (Aide à Domicile en Milieu Rural) a fêté cette année 50 ans d'existence

Célibataires, couples, familles, personnes âgées, retraités, handicapés, fragilisés suite à un accident, un décès, parfois en situation précaire, grossesse difficile, naissances... Notre but est de vous permettre de mieux vivre à votre domicile grâce à un large panel de services proposés pour répondre à l'ensemble de vos besoins.

Pour ce faire, les bénévoles de l'A.D.M. R. Cuq-Toulza sont à votre écoute pour trouver la solution adaptée à vos besoins. Au-delà de la prestation technique, l'humain est au cœur de notre action.

Nos salariés qui interviennent à domicile font preuve d'un grand professionnalisme.

A.D.M.R. c'est également un fonctionnement grâce à des bénévoles, toujours à votre écoute et qui ont notamment la responsabilité de la gestion des salariés, des personnes aidées, de la trésorerie et de la gestion d'un service de téléassistance également proposé.

Lors de l'Assemblée Générale d'ADMR qui s'est tenue le 27 juin dernier nous avons organisé un cocktail afin de fêter le cinquantenaire et remettre à Mme Claudette MARINO une médaille pour ses 38 ans de bénévolat au sein de notre Association. Etaient présents à cette occasion Mme MOREAU, Présidente de la Fédération ADMR du Tarn, Monsieur BACOU, Directeur, Mme JOSEPH Déléguée Départementale, Monsieur PINEL, Président de la Caisse Locale du Crédit Agricole. Les Maires ou représentants du canton invités nous ont également fait l'honneur de leur présence.



Remise de médaille à Mme Marino



Bureau bénévoles ADMR

Le Petit Monde De la Médiathèque

Vingt ans déjà que la Médiathèque du GIROU au service de nos neuf communes : Aguts, Algans, Cambon les Lavour, Cuq-Toulza, Lacroisille, Maurens-Scopont, Mouzens, Péchaudier, Puéchoursy, vous accueille juste à côté de l'école du Rigoulet, 3 rue du Savoir à Cuq-Toulza,

Avec l'aide financière des communes et le soutien de la MDT d'Albi (médiathèque départementale du Tarn), nous proposons un fonds important de documents : Romans, ouvrages documentaires, livres audios, livres pour la jeunesse, CD ...

De nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année : Nuit de la lecture, Rencontres d'Auteurs, Causeries littéraires sur un thème choisi, Après-midi jeux enfants, etc

Avec le Réseau Bibliothèque de la Communauté de Commune Sor et Agout (CCSA) nous participons aux Bibliothèques en Plein air, aux Arts en Fête et échangeons nos idées au profit de la Culture.

Venez profiter du service qui vous est proposé, et si vous avez un peu de temps libre, venez grossir le groupe de bénévoles, qui, en attente de nouvelles recrues vous accueillera avec grand plaisir,

Venez avec vos idées, les livres resteront un bon moyen pour développer l'attention, la réflexion, l'esprit critique,,, inépuisable plaisir,

Jours et heures d'ouverture toute l'année sauf au mois d'Août Tous les mardis et vendredis de 16h à 19h

Contact : mediacant@orange.fr tél 06 18 92 01 74 ou 06 88 49 22 12

Bonne année 2025 à tous

Comité FNACA du Haut Lauragais de Cuq-Toulza

Notre Assemblée Générale de l'année 2024 a eu lieu le samedi 7 décembre à 15 heures en présence du Président Départemental de la FNACA, Mr Marcel Saissac.

Le 28 mai nous avons accueilli à Cuq-Toulza le comité départemental dans la salle du syndicat des eaux en présence de notre Maire Mr Jean-Claude Pinel. Auparavant le café et les viennoiseries avaient été servis et offerts par le comité du Haut Lauragais, dans la salle du conseil de la Mairie. Ce jour là nous avons reçu à Cuq-Toulza presque la totalité des présidents de la FNACA du département du TARN accompagnés de membres de leur bureau et certains porte-drapeaux, 90 adhérents étaient présents ce jour là. Le traditionnel repas de remerciements a été servi au restaurant la BOMBARDIERE de Cuq-Toulza et offert par le comité départemental.

Nous avons organisé et participé aux cérémonies officielles du 19 mars, du 8 mai, du 11 novembre, ainsi qu'aux fêtes de village et nous remercions vivement nos porte-drapeaux toujours présents.

Le 19 mars nous nous sommes recueillis sur les tombes de nos Frères d'armes, morts pour la France en Algérie, à Mouzens, Avezines et Maurens-Scopont.

Comme chaque année, je fais appel à vous, pour enregistrer de nouvelles inscriptions de sympathisants pour le devenir de notre comité et pour préserver le devoir de mémoire.

Le Président Alain POU tél : 06 64 75 55 26



LE FOYER DES JEUNES DE CUQ-TOULZA



Bonjour à toutes et à tous,

L'Ensemble du Foyer des Jeunes tient à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année. Nous en profitons pour vous remercier de vos présences lors de nos différentes manifestations. La fête du Village du mois de Juillet et la Soirée Tapas en Octobre furent une vraie réussite.

Actuellement composé de 32 bénévoles, nous nous sommes rassemblés pour échanger sur les prochaines festivités et élire le nouveau bureau : Président : Maxime ALGANS ; Vice-Président : Dominique HÉBRARD ; Trésorier : Jonathan DURAND ; Vice-Trésorière : Fanny LARROQUES ; Secrétaire : Marion LATGER ; Vice-Secrétaire : Lucie AZAM

Nous vous invitons à continuer de participer à nos événements, nous vous communiquerons rapidement la date pour l'excellente Mounjetado. La fête locale 2025 est bien entendu maintenue, et en fonction de l'avancement des travaux de la Salle des Fêtes, nous envisageons de vous accueillir au stade des Sapinettes, nous vous tiendrons informés. Le Comité est toujours prêt à accueillir de nouveaux membres... N'hésitez pas à nous rejoindre.

Une dernière pensée pour notre incontournable "Mitche" qui nous a quitté en Septembre dernier. On n'oublie pas ces moments partagés avec lui et on se souviendra longtemps de "Ses lacs du Connemara".

Les Jeunes du Foyer

Tennis Club Puylaurens Cuq-Toulza.

Pour la saison 2024, nous avons enregistré 108 licenciés répartis en 28 dames et 80 messieurs, ce qui nous a permis d'engager 11 équipes en diverses coupes et championnats, depuis les jeunes de 11 ans jusqu'aux adultes de 78 ans.

Pour notre école de tennis dont les cours sont assurés par notre Professeur Diplômé d'État Laurent Gineste le mercredi de 14h à 22h et le samedi de 9h à 13h, nous avons 60 élèves dont 43 jeunes et 17 adultes.

Nous avons aussi organisé plusieurs animations dont 3 tournois adultes et 4 tournois jeunes, une découverte tennis de 4 séances en juin, une animation parents-enfants et une soirée amicale pour la galette des rois.

Côté installations, notre projet de remplacer à Puylaurens nos deux vieux terrains extérieurs en dur par deux terrains neufs, ce projet donc est en bonne voie et doit être réalisé en cette fin d'année 2024 ou au début de 2025, nous permettant ainsi d'accueillir encore mieux nos amis licenciés.



Les Amis De Bajos.

Chers amis,

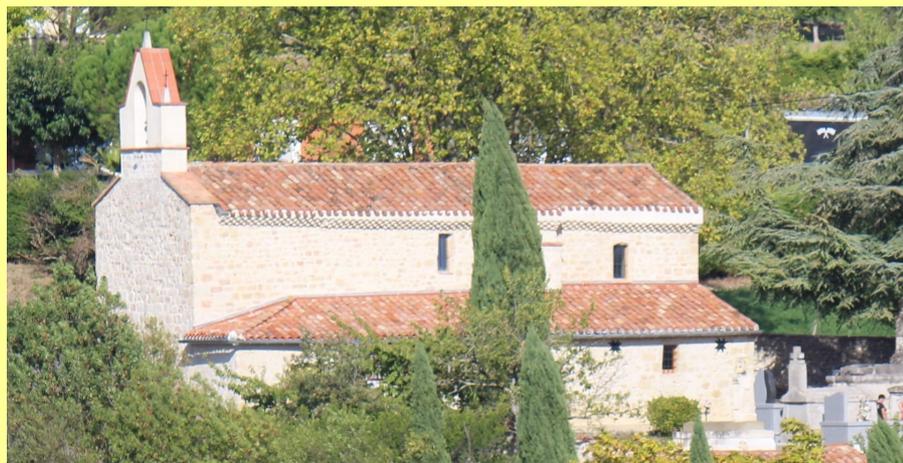
Les Amis de Bajos se consacrent depuis plusieurs mois à la réfection du mur de soutènement de l'entrée de la chapelle et du cimetière. Afin de respecter l'harmonie architecturale du site, le mur en parpaing a été recouvert de pierres reconstituées.

Les travaux de réfection de la chapelle étant financés par les dons et la recette de la fête annuelle, nous remercions la Caisse Locale du Crédit Agricole qui nous a accordé une subvention de 900 euros dans le cadre de « J'aime mon territoire - Terr-Actions - Appel à projets ».

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 29 juin 2025 pour la traditionnelle Fête de Bajos. Comme vous l'avez constaté, c'est dorénavant sous des chapiteaux que nous vous accueillons pour le repas, afin que chacun puisse profiter du côté champêtre de cette fête dans de bonnes conditions.

« Les Amis de Bajos » vous souhaitent de très belles Fêtes de fin d'année.

Les Amis de Bajos.



La saison 2023-2024 de l'**APE RIGOULET** en chiffres

- **4 moments forts**
Conte d'hiver, Spectacle cabaret, Carnaval et Fête de l'école.
- **4 200€**
collectés et reversés pour financer les projets de l'école.
- **Près de 200 kg de gourmandises**
préparées avec amour par les parents pour ravir petits et grands.
- **6 heures de réunions par trimestre**
pour imaginer, organiser et mettre en œuvre ces événements.
- **Une équipe dynamique**
qui a su mobiliser les énergies pour offrir aux enfants une année riche en événements.



Foyer Rural

Pour la saison 2024/2025, le Foyer Rural de Cuq-Toulza propose aux habitants de la commune et des environs un programme riche de plus d'une vingtaine de cours et ateliers. Les nouveautés de cette année sont les cours de Cardio Latino, Salsa, Folk impro, Renforcement musculaire, Atelier ludocorporel, Théâtre enfants, Danse Hip-Hop ados, Développement personnel.

Dans sa vocation culturelle et sociale, le Foyer Rural s'engage depuis une quinzaine d'années à offrir un large choix d'activités, pour petits et grands, avec la détermination de rendre ces activités accessibles au plus grand nombre. Plus de 200 personnes se sont inscrites depuis la rentrée dans des activités de bien-être comme la Gymnastique Pilates, le Yoga, le Fascia Stretching, la Sophrologie et le Qi Gong, dans des cours de musique et de danse, comme l'éveil musical, l'atelier musique, la batterie, le Folk impro, le saxophone, le chant, la danse funk et Hip-hop, dans des cours de cirque, de dessin et de peinture ou encore dans les ateliers de badminton, de tournage céramique, de couture et de marche.

Toutes les informations concernant notre programme se trouvent sur notre plaquette qui est disponible un peu partout dans la commune notamment à la mairie de Cuq-Toulza ou sur le site du Foyer Rural <http://www.foyerruralct.fr/> 't "_blank .

Au plaisir de vous rencontrer

L'Équipe du Foyer Rural



Plaquette 2024/2025



Fête de fin d'année du foyer rural



Lancement des activités en septembre 2024

Association Générations Mouvement de Cuq-Toulza.

L'Association Génération Mouvement de Cuq-Toulza est toujours aussi dynamique avec ses nombreux adhérents venant de plusieurs communes limitrophes et même plus éloignées, ce qui prouve la bonne humeur que l'on rencontre à l'occasion des thés dansants, des lotos avec le concours de l'ADMR, des goûters, des repas, des voyages de un ou plusieurs jours.

Toutes ces manifestations permettent de rompre la solitude, de se rencontrer pour partager des moments de convivialité, et pour ceux qui pour le travail ou leur vie ont du quitter notre village et notre région de se retrouver avec des amis d'autrefois pour le bonheur des adhérents.

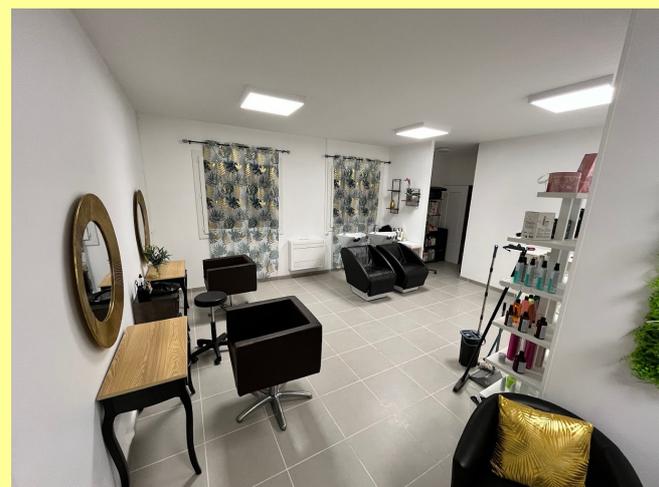
Que vous soyez retraité ou pas, vous pouvez rejoindre l'Association Génération Mouvement de Cuq-Toulza, proposer de nouvelles idées et participer aux nombreuses activités et sorties.

Le Président et le Conseil d'Administration de Génération Mouvement de Cuq-Toulza vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Générations mouvement.



La mairie a procédé à la réhabilitation d'un bâtiment afin d'accueillir une coiffeuse et une esthéticienne, place Occitane .



2024 en images



2024 en images





